



IMPOSONS L'AUGMENTATION DES PENSIONS

C'EST URGENT !

Les retraités-es se sont faits entendre dans le 1^{er} trimestre 2008, dans les différentes actions

- en signant massivement la pétition contre les franchises médicales,
- En manifestant le 6 MARS à l'appel de l'ensemble des organisations de retraités, dans toute la France, pour le pouvoir d'achat des retraités,
- En signant la carte pétition envoyée au 1^{er} ministre,
- forte présence des retraités à la manifestation du 29 mars pour peser sur les négociations à venir sur les retraites.

Ces actions doivent être encore plus importantes, les 13 millions de retraités sont concernés par la perte du pouvoir d'achat, Depuis 1993, (décrets Balladur et loi Fillon) les pensions ont perdu 22% par rapport au SMIC, 16% par rapport au salaire moyen. Et le montant maximum de la retraite du régime général n'est plus de 50% du plafond, mais de 43%.

La situation s'aggrave au 1^{er} janvier 2008, avec l'augmentation des pensions de 1,1%, bien inférieure à l'augmentation de prix qu'on peut chiffrer à 2,8% et à l'évolution moyenne des salaires qui se situe à 3,4%.

Pour les retraites complémentaires, le conseil d'administration de l'ARRCO-AGIRC a décidé d'une augmentation de la valeur du point de 1,46% au 1^{er} avril 2008, ce qui ne fait pas le compte ! Par contre le prix d'achat du point de retraite (cotisations des salariés) sera augmenté de 3,4%. La valeur des cotisations est indexée sur l'évolution du salaire moyen. La valeur du point de retraite est indexée sur les prix.

La CGT revendique que l'augmentation des pensions se fasse sur l'évolution moyenne des salaires et non sur l'évolution des prix, de façon à assurer le lien entre salaires et pensions et pour que les retraités continuent à bénéficier des fruits de la croissance. Elle revendique également un montant de retraite minimum égal au SMIC pour une carrière complète.

C'est une exigence pour garantir aux futures générations un niveau de retraite correcte. C'est en effet, essentiel pour assurer un système qui repose sur la solidarité entre les générations.

Le président de la République avait annoncé qu'il serait le Président « des basses pensions ». En réalité, il n'y a aucun coup de pouce des basses pensions. Seul le « minimum vieillesse » des personnes n'ayant pas cotisé sera augmenté (25% en 4 ans, ça fera une augmentation réelle de 7% compte tenu de l'inflation), Augmentations massives du coût de la vie, des produits alimentaires de premières nécessité, du logement, de l'énergie, des dépenses de santé (avec les

nouvelles franchises médicales), la liste longue...

Les moyens existent pour augmenter les pensions :

- Les profits réalisés versés aux actionnaires du CAC 40 explosent;
- Plus de 70% des fonds disponibles dans les entreprises vont dans la spéculation financière,
- Les exonérations de cotisations patronales se montent à 25 milliards €., qui si elles sont compensés pour la plus grande part, conduisent au désengagement des entreprises sur leur responsabilité sociale et à la fiscalisation de la Sécurité sociale.
- Sans oublier le cadeau du bouclier fiscal de 15 milliards d'euros

- En 15 ans, la part des cotisations employeurs dans le PIB a reculé de 9,5 points, ce qui représente un gain net de 50 milliards pour les entreprises.

Les retraités doivent agir pour t afin de se faire entendre :

en signant massivement la carte pétition qui est envoyé au 1^{er} ministre, en participant en nombre à la manifestation du 1^{er} mai, en étant très exigeant vis à vis des différents élus, locaux, et nationaux . Et auprès du MEDEF.

- Augmentation des retraites sur l'évolution moyenne des salaires,
- Accès aux soins pour tous,
- Suppression des franchises médicales,

RETRAITES, RETRAITEES, LE 22 MAI 2008 MOBILISONS-NOUS TOUS ENSEMBLE POUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT, POUR LE DROIT A LA SANTE CONTRE LES FRANCHISES MEDICALES

POUR ÊTRE PLUS FORT SYNDIQUEZ -VOUS

Je me syndique à la CGT
Je prends contact avec la CGT

NomPrénom :.....

Adresse :.....

Situation : Actif Retraité

Profession : Entreprise :

Et pour 13,35 € par an (tarifs 2008), je m'abonne à Vie nouvelle

***A retourner à un militant de votre connaissance ou
À UCR CGT – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil cedex***